



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Division des Personnels Enseignants (DPE)

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

VILLE : PAYS

**ATTESTATION DE SERVICES
ACCOMPLIS A L'ETRANGER**

Je soussigné (*nom, prénom, qualité*)

.....
.....
.....

Certifie que (*nom, prénom*)

a exercé dans l'établissement que je dirige les fonctions suivantes :

Du	Au ⁽¹⁾	Fonctions, discipline enseignée ⁽²⁾	Horaire hebdomadaire

Fait à _____ le _____

➔ Cette attestation doit être délivrée à une date postérieure à la date de cessation de fonction ; si elle n'est pas rédigée en français, fournir également la traduction.

Cachet de l'établissement
Et signature du Directeur

(1) les services seront reportés par année scolaire ou détaillés par périodes s'ils sont discontinus. Leur date limite est celle des services effectifs (en général celle du début des vacances scolaires quand il s'agit d'une année scolaire complète).

(2) fournir le détail des fonctions et indiquer la discipline enseignée